

Marseille le 20 mars 2020

Courrier n°7 Bis

A destination des parents engagés dans la lutte contre le COVID-19

Chers parents

Depuis la fermeture des établissements scolaires, nous accueillons les enfants des « personnels de santé » engagés dans la lutte contre le COVID-19

Nous rappelons que par « personnels de santé » il est entendu les catégories suivantes :

- Tous les personnels travaillant en établissements de santé publics/privés : hôpitaux, cliniques, SSR, HAD, centres de santé ...
- Tous les personnels travaillant en établissements médico-sociaux pour personnes âgées et personnes handicapées : maisons de retraite, EHPAD, USLD, foyers autonomie, IME, MAS, FAM, SSIAD ...
- Les professionnels de santé et médico-sociaux de ville : médecins, infirmiers, pharmaciens, sages-femmes, aides-soignants, transporteurs sanitaires, biologistes, auxiliaires de vie pour personnes âgées et handicapées...
- Les personnels chargés de la gestion de l'épidémie des agences régionales de santé (ARS) des préfectures et ceux affectés à l'équipe nationale de gestion de la crise.

C'est tout naturellement que nous accueillons ces enfants dans l'école depuis le début de la semaine.

Un message ministériel de ce jour nous demande l'extension du service d'accueil des enfants des personnels de santé au week-end et ce dès cette fin de semaine (dès les samedis 21 et dimanche 22 mars).

Les familles concernées qui n'auraient pas trouvé un mode de garde sont priées de nous le signaler, comme d'habitude, en envoyant un mail aux 3 adresses suivantes :

pierre.caputo@lacordaire.com

denis.dehez@lacordaire.com

pierre-jean.collomb@lacordaire.com

Soyez assurés, chers parents, de notre entier dévouement.

Pierre CAPUTO

Denis DEHEZ

Pierre-Jean COLLOMB